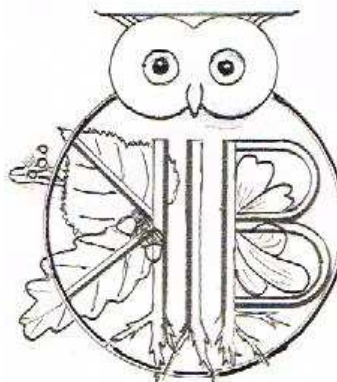


DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSPORTS
QUELLE PLACE POUR LE TRAIN ?

A l'occasion de la signature du Contrat de Plan entre l'Etat et la Région RHÔNE-ALPES qui prévoit plus d'un milliard de subventions pour la mobilité dont une majorité pour le rail, nous avons écrit au Président du Conseil Régional. Nous demandions, dans le cadre du CEVA – Léman Express – le doublement des voies ferrées de Haute-Savoie. Hélas, ce fut sans succès

.....

Association OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie
1, place de la Libération
Passage Bleu
74100 ANNEMASSE
<http://www.oikoskaibios.com/>
Objet : transport ferroviaire
en Haute-Savoie



Monsieur Jean-Jack QUEYRANNE,
Président du Conseil Régional
de la Région RHÔNE-ALPES
1, Esplanade François Mitterrand
CS 20033
69263 LYON Cedex 02

Annemasse, le 13 mai 2015

Monsieur le Ministre,
Monsieur Le Président,

Le contrat de plan Etat-Région vient d'être signé à Lyon, ce 11 mai, pour un montant de 2 milliards d'euros « en faveur des grands projets structurants » (1). La moitié de cette somme est destinée aux transports ferroviaires, améliorer la desserte du Genevois français (2) est parmi les projets cités et ceci nous réjouit.

Nous avons salué le projet Cornavin Eaux Vives Annemasse (CEVA) en participant en 2012 à l'enquête publique (3). Néanmoins, le développement au-delà d'Annemasse nous semble compromis du fait de l'unicité des voies et à notre connaissance ce problème n'a pas été vraiment abordé. C'est en outre une entrave au développement du fret ferroviaire.

Nous souhaiterions que le doublement de toutes les voies ferrées de Haute Savoie soit l'une des priorités, afin d'apporter une offre étendue aux nombreux frontaliers et autres usagers de la route. Cet effort pourrait être réalisé dans un premier temps sur les voies structurantes du réseau.

Développer parallèlement le transport des marchandises par le rail serait une heureuse perspective.

Ceci constituerait une réelle alternative à la voiture et aux 44 tonnes (4) qui détériorent nos routes. Si améliorer la qualité de vie est souhaitable, rendre l'air plus respirable est un problème de santé publique.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à cette lettre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Ministre, Monsieur Le Président, nos salutations respectueuses.

Pour l'association,

la présidente

Annexes

(1) Journal Régional de France 3 et <http://www.lemoniteur.fr/article/le-contrat-plan-etat-region-rhone-alpes-officiellement-signé-28508977>

(2) le nom d'agglomération genevoise utilisé par les médias nous paraît inapproprié

(3) Notre contribution est publiée à la rubrique « déplacements » de l'espace « enquêtes publiques », en page « Nos actions » <http://www.oikoskaibios.com/nos-actions.ws> ; le rapport du commissaire-Enquêteur est disponible à cette adresse http://www.haute-savoie.gouv.fr/content/download/8714/43377/file/ceva_4.pdf

(4) <http://www.arsmb.org/images/bulletins/bulletin26.pdf> , annexé à ce courrier

OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie
OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie

RhôneAlpes^{Région}



Jean-Jack QUEYRANNE
Président du Conseil régional
Ancien Ministre

Madame Marie BERGER
Présidente
Association OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie
1, place de la Libération
Passage Bleu
74100 ANNEMASSE

Nos réf. : CAB I4680-Acro n°175451

Lyon, le 21 mai 2015

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu me faire part de vos observations relatives aux transports ferroviaires en Haute-Savoie. Je vous en remercie.

Votre courrier a retenu toute mon attention. Aussi, je vous informe que j'ai demandé à Madame Eliane GIRAUD, Vice-présidente déléguée aux transports, déplacements et infrastructures et à l'administration générale, d'accorder le plus grand soin aux éléments que vous venez de porter à ma connaissance.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée des suites réservées à votre requête.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.

Jean-Jack QUEYRANNE



Jean-Jack QUEYRANNE
Président du Conseil régional
Ancien ministre

Madame Marie BERGER
Présidente
ASSOCIATION OIKOS KAI BIOS
1 Place de la Libération
Passage Bleu
74100 ANNEMASSE

Nos réf. : DT1516093L178099

Lyon, le - 9 OCT. 2015

Chère Madame la Présidente,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier dans lequel vous me faites part de votre inquiétude de ne pas voir inscrit au Contrat de Plan Etat-Région, voté le 6 mars 2015 et signé le 11 mai 2015, un projet de développement ferroviaire au-delà d'Annemasse. Vous déplorez en effet le fait que cette voie ferroviaire soit unique, ce qui selon vous nuit au développement du territoire.

En ce qui concerne la thématique mobilité multimodale du CPER, la Région et l'Etat se sont accordés à donner priorité à la robustesse de l'offre, la décongestion des réseaux, la qualité de service et l'insertion environnementale des projets d'infrastructure ferroviaire.

Le projet de doubler l'ensemble des voies ferrées de Haute-Savoie n'a pas été retenu dans la liste des projets régionaux du volet mobilité multimodale. Toutefois, comme vous le soulignez, parmi les opérations inscrites dans la Région d'Annemasse, figurent le projet Cornavin Eaux Vives Annemasse (CEVA), les aménagements des gares nécessaires à la mise en service du RER désormais appelé Léman Express et l'opération Annemasse - La Roche-sur-Foron, pour un budget total de 104 M€.

Ces projets constituent une continuité du programme entamé depuis 2000 : la Région Rhône-Alpes a en effet déjà investi 30 M€ dans la modernisation de la signalisation de l'étoile d'Annemasse (CPER 2000-2006) et 55 M€ (sur un total de 240 M€) dans le développement du CEVA (CPER 2007-2013). Par ailleurs, la Région Rhône-Alpes a accordé le 29 juin 2015 une subvention de 220 M€ pour l'acquisition du matériel roulant pour le Léman Express.

En espérant vous avoir convaincu de la volonté de la Région Rhône-Alpes d'investir de manière conséquente en Haute-Savoie et plus particulièrement autour d'Annemasse, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien à vous.

Jean-Jack QUEYRANNE

